

Le document aborde les thématiques suivantes :

- Mobilité
- Gestion des déchets
- Environnement
- Jeunesse
- Commerce
- Démocratie locale

## **MOBILITÉ**

Le quartier De Wand Pagodes ce sont une dizaine d'écoles (et de crèches). Aujourd'hui les habitants et les associations de quartier constatent des problématiques de sécurité et de mobilité à l'entrée et à la sortie des cours. Cette problématique récurrente a été abordée lors de plusieurs forums de quartier. Toutefois aucune réponse concrète n'a été mise en place.

- Concrètement, que comptez-vous mettre en place pour assurer la sécurité aux entrées et sorties d'écoles ?
- Quelles démarches de prévention envisagez-vous pour améliorer la situation? La mobilité c'est aussi la marche à pied et l'utilisation d'alternative comme le vélo. Dans une démarche de santé et de protection de l'environnement, les habitants s'interrogent sur la possibilité de favoriser ce type de mobilité
  - Améliorer la sécurité routière aux abords des écoles (casses-vitesse, zones 30 écoles, zones exclusives sans voiture aux abords des écoles, formation systématique à la sécurité routière,...)
  - Assurer une présence de gardiens de la paix aux heures d'entrée et de sortie scolaire.
  - Aménager, là où c'est possible, des espaces de prise en charge (embarquement- débarquement) sécurisé aux abords des écoles
  - Sensibiliser les parents aux problèmes de mobilité aux abords des écoles afin de lutter contre le phénomène du stationnement en double- file
  - Aménager là où cela est possible des fermetures d'accès ou des circulations locales aux voitures aux abords des écoles durant les heures d'arrivée et de départ des enfants pour éviter les effets néfastes de la pollution automobile.
  - Assurer la sécurité sur le chemin de l'école en organisant notamment des enquêtes auprès des écoliers et étudiants pour identifier les lieux perçus comme dangereux par les enfants et agir en conséquence

- Quelles mesures structurelles imaginez-vous pour faciliter l'arrivée et le départ des élèves à l'école ?
  - Lancer des expériences pilotes de ramassage scolaire en bus ainsi que la réinstauration des rangs scolaires y compris à vélo
  
- Avez-vous envisagé un plan de circulation vélo ? Si oui quand et comment est-il ou sera-t-il accessible ?
  - Oui. Nous imaginons un plan de rangs scolaires à vélo. Celui-ci devra être élaboré dès le début de la prochaine législature de manière individuelle avec chaque école.
- Comment envisagez-vous de faire le lien entre l'usage des transports en commun et le vélo ?
  - Cela devra être inclus dans l'élaboration du plan de rang scolaire à vélo.
- Possédez-vous un état des lieux des trottoirs et des pistes cyclables dans le quartier?
  - Etant dans l'opposition, non. C'est données doivent être en possession des services de la Ville concerné. Elle seront très utiles pour mettre en place les démarches pour une accessibilité meilleure aux écoles à pied et à vélo.
- Quelle politique comptez-vous mettre en œuvre pour la mobilité en faveur des personnes à mobilité réduite ?
  - Réaliser un audit sur les problèmes d'obstacles pour les personnes peu mobiles ; rendre plus accessible et sécurisant le cheminement des personnes à mobilité réduite (les trottoirs, les accotements, les passages pour piétons, les piétonniers, les parkings, les bâtiments ouverts au public) ; mettre à disposition des « taxis sociaux » pour personnes à mobilité réduite, y compris en utilisant des moyens de transports légers.

# GESTION DES DÉCHETS

Le comité de quartier reçoit de nombreuses plaintes concernant le manque de propreté dans le quartier. Certes, nous sommes conscients que la propreté est l'affaire de tous.

Le constat prioritaire des habitants concerne des dépôts clandestins de déchets venant de la périphérie du quartier.

La gestion de la propreté doit être étendue aux plaines de jeux, aux espaces verts ainsi qu'aux arrêts de tram situés dans le quartier.

- Qu'envisagez-vous de mettre en place afin de stopper ces dépôts clandestins ?
  - Améliorer l'efficacité des brigades de lutte contre les dépôts clandestins.
  - Augmenter le nombre de caméras de surveillance aux points les plus pollués, en lien avec les signalements des habitants
  - Considérer les délits en matière de propreté comme une des priorités du plan de sécurité et des policiers de quartier ainsi qu'établir un nouveau dispositif de poursuites et de sanctions.
  - Augmenter le nombre de véhicules de contrôle banalisés.
- Comment comptez-vous gérer la propreté dans les plaines de jeux, les arrêts de trams et les espaces verts ?
  - **De manière générale, le maintien de la propreté ne peut se limiter à la qualité du ramassage et du nettoyage.** Il est beaucoup question du **comportement** des habitants et des usagers de la ville. C'est pourquoi, en plus de la gestion opérationnelle moderne et innovante de la propreté, il faut utiliser **plusieurs leviers complémentaires** :
  - Miser sur **l'éducation**, dès le plus jeune âge, afin d'inculquer le respect de la propreté aux générations futures. Ne pas négliger l'éducation permanente des adultes, avec une attention aux maîtres d'animaux !
  - Continuer à développer les **sanctions** En faire une priorité de la **zone de police**.
- Comment envisagez-vous d'améliorer la propreté de la rue De Wand ?

- Augmenter le nombre et développer les poubelles publiques à tri sélectif et envisager leur enterrement lorsque pertinent et possible.
- Organiser une gestion appropriée de la propreté à l'issue des marchés, foires, brocantes, manifestations et autres grands événements rue De Wand.
- Renouveler la mécanisation (par exemple balayeuses qui montent sur les trottoirs)
- Développer le nettoyage à l'eau en utilisant l'eau du canal.
- Renforcer le nombre d'agents affectés à la surveillance propreté et les amendes administratives liées au non-respect des règlements (canettes, papiers par terre, crachats,...)
- Rendre plus efficace le travail des équipes de gardiens de la paix en leur confiant notamment un pouvoir de verbalisation administrative.

## ENVIRONNEMENT

En 2017, le comité de quartier a organisé à la Maison de la Création de NOH la projection du film 'Demain'. Ce film a permis d'éveiller l'intérêt des habitants par rapport à leur environnement.

A partir de là des femmes et des hommes se sont mobilisés pour agir dans le quartier, entre autres par l'installation du compost de quartier ainsi que de bacs d'incroyables comestibles et par l'organisation d'un marché local orienté vers des produits du terroir et/ou bio.

- Comment envisagez de soutenir les initiatives d'agriculture urbaine ?
  - Développer des parcelles de potager « à louer » dans les parcs publics.
  - Soutenir les demandes éventuelles d'habitants souhaitant partager leurs jardins en intérieur d'îlot.
  - Développer et soutenir l'apiculture en ville notamment en favorisant le développement et l'entretien de plantes grimpantes et privilégier les eurs bonnes pour les abeilles mellifères (les aubépines plutôt que des magnolias p.e)
  - Développer l'aménagement de murs végétaux et de toits verts, et y développer de l'activité naturelle (agriculture urbaine, apiculture,...)
- Quelles sont les synergies que vous imaginez avec l'ensemble des acteurs du quartier pour améliorer l'environnement et la qualité de l'air ?
  - Nous voulons d'abord écouter les acteurs du quartiers! ensuite, chercher ensemble les mesures applicables rapidement pour améliorer

l'environnement et la qualité de l'air. Ces mesures doivent être transversales et recouper toutes les propositions que nous faisons en matière de gestion des déchets, d'amélioration de la biodiversité dans les plantations publiques, d'aménagement de l'espace public, de mobilité (entre autre autour des écoles)

- Réaliser un plan « Bruxelles air pur » renforçant la qualité de l'air, avec placement de capteurs de mesures à différents lieux de la Ville, dont le quartier De Wand, en s'appuyant sur les nouvelles technologies (exemple des cyclistes à Copenhague), mesures de limitation d'accès auprès des écoles, plan de télétravail et de déplacement de la Ville, covoiturage intelligent, collecto. Ce plan doit aussi aboutir à renforcer la LEZ au niveau local (par exemple autour des écoles) et à se doter d'un charroi de véhicules 100% électrique, hybrides ou CNG

- Que comptez-vous mettre en place pour réduire l'impact énergétique dans les tous les bâtiments et les logements de la Ville?

- Réaliser en début de législature un plan de transition écologique visant à faire de Bruxelles une ville bas carbone. actualiser les outils déjà existants et les doper pour une ambition plus forte à même de répondre au degré d'urgence. L'Agenda 21 et le plan Climat récemment adoptés mais manquant d'ambition doivent être inscrits dans un cadre plus vaste, intégrant l'ensemble des pouvoirs publics liés à la Ville (hôpitaux, logements sociaux, CPAS,...). La Ville doit également utiliser son poids et sa masse critique pour faire effet levier avec les autres acteurs de la Ville, à commencer par ses habitants, mais aussi les écoles du réseau Libre et de la FWB, et les acteurs privés, tant associatifs qu'économiques et commerciaux. Leur action doit être coordonnée et en tout cas encouragée par la Ville de Bruxelles, en s'appuyant sur les dispositifs prévus par la Région bruxelloise et par les autres niveaux de pouvoir.
- Poursuivre la mise en oeuvre des cahiers des charges d'économie d'énergie pour les marchés publics.
- Investir massivement dans la réduction de la consommation énergétique par l'isolation systématique de tous les bâtiments de la Ville et de tous les logements publics.
- Développer l'installation de panneaux photovoltaïques, d'éolien urbain et d'autres sources d'énergie renouvelable urbaine dans tous les logements

publics dont dispose la Ville

- Prévoir des constructions passives lors de la construction de nouveaux bâtiments publics (infrastructures ou logements)
- Evaluer l'impact des politiques environnementales et énergétiques afin de les corriger et de les adapter pour qu'elles soient les plus efficaces et efficaces possible.

## **JEUNESSE**

Notre quartier est jeune. En effet, selon le monitoring de quartier, presque 2000 jeunes entre 0 et 17 ans sont identifiés. Plusieurs associations sont présentes dans le quartier : Chiro, deux unités scouts, une maison de jeune de la Ville t'Mutske. Le constat du désœuvrement est que ces structures ne peuvent pas, à elles seules, répondre aux besoins des jeunes. L'absence de toute infrastructure sportive dans l'espace public du quartier et le renvoi vers les infrastructures de Neder-Over-Heembeek et du Heysel ne sont pas des solutions pertinentes. A l'initiative du comité de quartier, une démarche est actuellement menée avec l'asbl Bravvo pour objectiver les besoins des jeunes.

- Quel soutien envisagez-vous concernant les infrastructures existantes à destination des jeunes ?
  - Doter chaque quartier de la Ville ou comprenant 20.000 habitants d'au moins une infrastructure sportive de proximité.
  - Encourager l'utilisation des infrastructures scolaires par les clubs sportifs.
  - Développer de manière plus ambitieuse les infrastructures de sport de rue (notamment dans les quartiers densément peuplés) et assurer du personnel d'encadrement pendant les heures de fréquentation.
  
- Comment envisagez-vous pour répondre aux besoins des jeunes du quartier ?
  - Une fois encore, en écoutant attentivement les acteurs "jeunesse" déjà présents sur le quartier! Ensuite en soutenant ces acteurs par des moyens financiers et logistiques (mise à disposition de locaux, ...)
  - En suscitant de nouvelles initiatives portées par les jeunes eux-même.
  
- Comment allez-vous rendre les activités organisées par la Ville pendant les vacances scolaires accessibles à une majorité de jeunes?

- Par des tarifs préférentiels aux familles à bas revenus.
- Que proposez-vous de mettre en place pour les adolescents désœuvrés ?
  - Mettre en place une structure d'animateurs de rue se basant sur les expériences déjà acquises dans d'autres quartiers de la Ville par l'associatif dédié à la jeunesse (Amorce, ...) et par Bravvo.

## **DÉMOCRATIE LOCALE**

Le comité de quartier a collaboré à de nombreuses reprises avec Bruxelles-Participation. Des actions sont menées dans divers quartiers de la Ville et l'occasion est donnée aux citoyens de faire connaître leurs points de vue. Toutefois, nous estimons qu'il est possible d'encore améliorer les actions de démocratie locale. Nous sommes donc intéressés par votre position sur les questions suivantes :

- Qu'est-ce que pour vous la citoyenneté participative ?
  - **La révolution éthique et de la gouvernance** passe nécessairement par la manière dont la Ville gère ses relations avec ses administrés.
  - **Les citoyens sont le cœur du moteur de la Ville**, qui est en réalité une institution à leur entier service. Les élections ne doivent donc pas être le seul moment de choix offert aux citoyens sur les affaires de la cité, qui les regardent au premier chef. Il faut donc Placer le citoyen au cœur du fonctionnement de la Ville et de ses structures, de manière permanente et transversale. C'est pourquoi nous proposons de rédiger dès le début de la législature un Pacte citoyen qui reprendraient une série d'engagements de la Ville à l'égard de ses administrés relatifs à la manière de les représenter, les associer et les servir. Ce pacte serait distribué à tous les habitants a n qu'ils soient informés du changement de paradigme et de la nouvelle culture démocratique au sein de la Ville.
  - A chaque moment de la vie locale **le citoyen doit pouvoir intervenir**. Les nouvelles technologies doivent permettre de rendre cette **interactivité réelle et tangible**.
- Comment soutenir de manière logistique les initiatives et actions des citoyens dans leur environnement local ?
  - Par la création d'une maison citoyenne, ou maison des associations par quartier.
  - Par la mise en place d'une plateforme internet « Mon idée notre action » à travers laquelle chaque citoyen peut déposer une idée relative à l'amélioration de la Ville. Cette idée serait commentée et discutée par tous et des votes seraient possibles. Si l'idée dépasse un certain seuil à xer

(par exemple 1500 votes d'habitants de la Ville) alors elle doit nécessairement être prise en considération par le Collège, qui doit l'instruire, en réunissant le citoyen à son origine, des experts et les administrations concernées. Le Collège doit ensuite proposer une action pour donner suite à l'idée, et motiver sa décision. S'il devait refuser l'idée, cela doit se faire sur base d'une motivation et d'une discussion publique.

- Comment envisagez-vous la co-construction dans l'organisation et le fonctionnement des forums de quartier ?
  - Il est essentiel de sortir de la situation actuelle! Cela passe par un apprentissage de la co-construction tant de la part des acteurs politiques que des citoyens eux-mêmes. Les forums de quartiers doivent devenir à terme des lieux de véritables démocratie et plus uniquement un espace de dépôts de plaintes sans prises de décisions en bout de processus. Nous proposons plusieurs pistes pour ce faire:
  - Organiser des « audits populaires » annuels, en associant les habitants au plus près dans l'évaluation des services de la Ville. Cette évaluation grandeur nature serait organisée pour un ou plusieurs départements et services de la Ville comme une grande enquête de satisfaction étalée sur l'année : visites de terrain, rencontres avec les agents, journées portes ouvertes, questionnaire de satisfaction, panel d'usagers, notes électroniques,... Les habitants auraient l'occasion de mieux connaître leurs services tout en évaluant leur travail. Des recommandations seraient ensuite extraites de ces longs « audits populaires » et le Collège chargé de les mettre en œuvre.
  - Développer des panels citoyens tirés au sort pour les projets d'envergure
  - Créer des comités d'accompagnement pour les projets d'envergure au sein desquels siègeraient des habitants, sans que cela ne remplace les réunions publiques de suivi.
  - Mettre en place un outil didactique qui explique le budget communal et que les citoyens pourraient utiliser pour faire des simulations en fonction de différents choix qu'ils poseraient.
  - Avoir recours aux simulations 3D nouvelles technologies pour améliorer l'inclusion des habitants dans les débats d'urbanisme et de développement territorial

## **COMMERCE**



Une partie importante du quartier De Wand-Pagodes est axée sur le commerce. Cette identité commerciale a été construite par les commerçants dans un objectif de vente de produits de qualité.

Cependant, on constate une dégradation de l'offre commerciale de qualité et la diversité de produits alimentaires est en chute libre. En 2006, la Ville a pris la décision d'octroyer davantage pour l'aménagement de nouveaux snacks. Nous constatons que cet engagement n'est pas respecté.

Depuis 2017, le marché hebdomadaire co-construit par les habitants et la Ville, tente de répondre à une partie du manque d'offre.

- Pour vous, quels sont les besoins d'un quartier en termes de commerce de proximité ?
  - Pour le CDH/CD&V+ Veiller au redéploiement des centres commerciaux historiques solidement implantés aux cœurs des quartiers permet non seulement d'offrir une réponse aux besoins du quartier, mais en plus, cela diminue les problèmes de mobilité, augmente le contrôle social et la convivialité et cela favorise le maintien et la relance du commerce de proximité lui-même. Une sorte de cercle vertueux en somme.
  - Pour nous, les besoins commerciaux de proximité sont les suivants: - Alimentation générale diversifiée, bio, artisanale, locale si possible et de toute façon de qualité. (boulangerie/pâtisserie, boucherie, poissonnerie, épicerie, torrefacteur, fruits et légumes, traiteurs, ...) - Pharmacie - Soins de la personne - droguerie - Librairie- Magasin de bricolage - Magasins de textiles -Magasin de chaussures - Librairie - Restaurants - Cafés, Tea room - Papeterie- Cordonnier et magasins de "réparations" en générale- Banque- Fleuriste- Magasin d'informatique...
  
- Quelles mesures concrètes vous soutiendrez pour booster l'arrivée de nouveaux commerces ?
  - Mise en place d'une sorte de tutorat des commerces subsidiés (location par la Ville de bâtiments commerciaux sous certaines conditions afin notamment d'empêcher et de contrôler le phénomène de fausses faillites). Cela pourrait aussi permettre à certains commerces novateurs et créateurs d'emplois de voir le jour plus facilement.
  - Proposer aux candidats commerçants un réel accompagnement formatif selon un cahier des charges à établir avec les acteurs du secteur (législation, apprentissage des langues, etc.).
  - Imposer le principe du « only once » visant à ne demander à une entreprise ou un commerce qu'une seule fois de rentrer des données, à charge pour la Ville de mettre celles-ci à disposition des différents

services.

- Continuer la réflexion sur une harmonisation des fiscalités locales pesant sur les entreprises. Ces fiscalités différentes créent une concurrence stérile entre communes (qui doivent déjà faire face à la concurrence de la périphérie !)
  - Valoriser et aménager l'espace public de la rue De Wand.
  - Supprimer la fiscalité locale sur les enseignes ; réduire la fiscalité sur les terrasses ou les étals et ordonner une politique globale de stop fiscal sur l'ensemble de l'activité économique ; envisager une politique de zones franches par quartier plus précarisé en vue d'inciter à l'implantation des commerces ; diminuer considérablement les charges administratives qui sont liées à la perception des taxes, en simplifiant les règlements et en abrogeant les taxes dont le produit ne se justifie pas par rapport au coût de la perception.
- 
- Comment comptez-vous créer l'identité commerciale de la rue De Wand et des commerces aux alentours ?
    - Comme pour toute décision qui touche directement les gens, nous voulons d'abord écouter les habitants et les commerçants concernés par cette identité commerciale plutôt que d'en imposer une qui serait désincarnée de la réalité du quartier... Cette démarche devra se faire en étroite concertation avec la cellule "commerce" de la Ville, Hub.brussels, les habitants et les commerçants.